

Trophée Monika Albach



Règlement Avenant 2021

Tournoi de golf en match-play entre une équipe de 12 joueurs (6 dames, 6 messieurs) de l'Esterel et une équipe de 12 joueurs (6 dames, 6 messieurs) de Ste Maxime.

Chaque équipe est dirigée par UNE capitaine et UN vice-capitaine qui choisissent les joueurs à aligner dans la liste des joueurs portés volontaires pour participer à ce tournoi. Les capitaines devront (autant que faire se peut) faire participer le maximum de gens en mélangeant les index.

Les joueurs engagés doivent être abonnés Blue Green et être membre de l'AS.

Les joueurs ayant un abonnement avec extension ne peuvent jouer que pour leur club de souscription.

Les joueurs titulaires d'un abonnement simple (sans extension) ne paieront pas de green-fee (ni la voiturette obligatoire à Ste Maxime) lorsqu'ils participeront à une partie dans le club auquel ils ne sont pas abonnés.

Le tournoi se déroule en 4 rencontres en aller-retour, sur une 1ère période allant d'Avril à Juin et une 2ème période allant de Septembre à Octobre, puis une rencontre amicale de remise du trophée; chaque rencontre se déroulant sur une journée.

- En avril ou mai, rencontre « aller » en Match-play Individuel Stableford Net (avec coups rendus), puis le match retour en juin à l'autre club.
- En septembre, rencontre « aller » en Double – Scramble à deux (avec coups rendus), puis le match retour en octobre à l'autre club.

Les 6 parties de chaque rencontre se font en équipes mixtes
(une équipe mixte de 2 joueurs de l'Esterel vs une équipe mixte de 2 joueurs de Ste Maxime).

Répartition des points :

En match-play individuel :

- Match gagné : 1 point
- Match nul : 1/2 point
- Match perdu : 0 point

En Double – Scramble à deux :

- Match gagné : 2 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point

Le club gagnant est celui qui a accumulé le plus de points sur les 4 rencontres.

La rencontre amicale en scramble à 4 de remise du trophée est organisée entre la dernière rencontre et la fin de l'année par le club vainqueur. Cette dernière rencontre qui peut accueillir jusqu'à 36 joueurs de chacun des clubs, est ouverte en priorité aux joueurs de chaque club ayant participé au moins une fois à cette compétition. Une participation de 5€ sera demandée à chaque participant pour la remise des prix.

Pour chacune des rencontres, les joueurs s'engagent à participer au repas au restaurant du club organisateur de la rencontre.

Le trophée sera remis à l'équipe gagnante lors du repas qu'elle organisera à l'issue de la rencontre amicale. Elle conservera le trophée et le remettra en jeu l'année suivante.

Claude TOUITOU